

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S 63**

**Séance ordinaire du 09 juin 2020**

Nombre de membres titulaires : 23	Nombre de membres représentés : 2
Nombre de membres présents à la séance : 20	Nombre de votants : 18
Date de la convocation : 27 mai 2020	

**N° 2**

**Bilan des acquisitions et cessions opérées en 2019**

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 09 juin à 14h30, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en visioconférence, sous la présidence de M. Jean-Yves GOUTTEBEL, président du conseil d'administration du SDIS 63.

**PRÉSENTS :**

**Membres ayant voix délibérative**

- M. BACQUET, M. BETENFELD, M. BOILON, M. BRUGIERE, Mme CHEVALDONNE, M. CUZIN, Mme DAFFIX-RAY, M. DUMAS, Mme DURON, M. GRAND, Mme LAGARDE, Mme MALTRAIT, M. MORVAN, M. PETEL, M. PERRET, M. POUGET, Mme PRUNIER, M. RODIER.

**Membres ayant voix consultative**

- Mme BONY, Mme BRIAT.
- **Sapeurs-pompier** : Contrôleur général RIVIERE, Capitaine BARILLI.
- **Sapeurs-pompier élus** : Lieutenant GRIMALDI, Commandant RODARY, Commandant PROVOT, Commandant CUBIZOLLES.

**Membres de droit**

- Mme la Préfète du Puy-de-Dôme.
- M. MATHIEU : Payeur départemental.

**EXCUSÉS :**

- **Titulaires** : M. BACQUET, M. CHAUVIN, M. DESFORGES, M. GUILLAUME, M. GRAND, M. PASCIO, Mme PICARD, M. VINZIO.
- **Suppléants** : M. BALDY, J-M BOYER, M. BOYER M, M. CHANAL, M. COUPAT, Mme DALET, M. DANIEL, M. GAY, Mme MANUBY, Mme MARCHIS, M. MONEYRON, M. PELOU, M. PRONONCE, M. SAUVADE, Mme SERIN, M. SOUCHAL, Mme TROQUET, M. VIALLEFONT.
- **Sapeurs-pompier** : Docteur TAILLANDIER.
- **Sapeurs-pompier élus** : Lieutenant BASSE, Sergent-chef BOREL, Sergent-chef BERARD, Lieutenant COLLAY.

La nomenclature budgétaire M61 prévoit qu'en annexe au compte administratif soit fait un état des variations des immobilisations. Il vous est proposé, ci-dessous, la liste des acquisitions et des cessions réalisées par le SDIS sur l'année 2019.

## I - ACQUISITIONS

### a) Les véhicules et engins

En 2019, le SDIS a payé au titre du renouvellement du parc 2.406.762,89 €. Compte tenu des délais de fabrication de la plupart des engins, certains véhicules sont payés sur deux exercices. Il est procédé au versement d'un acompte sur la première année et d'un solde sur l'année suivante.

Le SDIS 63 a réalisé l'acquisition des 33 véhicules ci-dessous :

Prévus au programme d'équipement 2018 :

- 2 Fourgons Pompe Tonne Légers (FPTL) ;
- 1 Fourgon Pompe Tonne Secours Routiers (FPTSR) ;
- 2 Camions Citerne Feux moyens (CCFM) ;
- 1 Véhicule Ecole ;
- 1 Véhicule Secours nautiques (VSN) ;
- 1 Véhicule Transports de Personnels(VTP) ;
- 2 Véhicules Léger Radio Utilitaire (VLRU) ;
- 5 Véhicules de Liaison Radio (VLR) ;

Prévus au programme 2019 :

- 1 Echelle Pivotante Auto Combinée (EPAC 32) ;
- 8 Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) ;
- 3 Véhicules Transport de Personnels (VTP) ;
- 1 Camion d'Interventions Diverses Navette (CID) ;
- 1 Véhicule de Liaison Radio Utilitaire (VLRU) ;
- 1 Véhicule de Liaison Radio (VLR) ;
- 2 remorques poudres ;
- 1 kayak pour Groupe de Reconnaissance et d'Interventions en milieux aquatiques (GRIMA) non prévu au programme d'équipement.

De plus, le SDIS a également réalisé 6 reconditionnements de Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) en Camionnettes d'Interventions Diverses (CID), un aménagement Véhicule Secours nautiques (VSN), 1 aménagement Camion d'Interventions Diverses dédié à la navette départementale (CID) et un aménagement Véhicule Léger Radio Utilitaire (VLRU).

### b) Les matériels

Le SDIS a consacré 1.109.098,44 € de son budget d'investissement au renouvellement de l'habillement et des matériels, cette somme se répartit entre :

- De l'habillement pour 530.829,91 € ;
- Du matériel de bureau et mobilier pour 68.740,97 € ;
- Du matériel d'incendie et de l'outillage pour 379.526,41 €, dont notamment 82.479,05 € de tuyaux, 58.440 € pour 1 chariot élévateur, 47.716,30 € d'Appareils Respiratoires (ARI), extincteurs, matériels de désincarcération, caméras thermiques, ventilateurs et divers matériels d'intervention, 2.143,89 € pour 3 chiens ;
- Du matériel de secours et de santé médical pour 130.001,15 € dont 62.856 € de multi-paramètres tensiomètres spo 2 pour l'intervention (VSAV), 31.154,32 € de ceintures pelviennes et d'attelles.

### **c) L'informatique et les transmissions**

Le SDIS a consacré, en 2019, 918.850,51 € pour renouveler son matériel informatique et ses matériels de transmissions, cette somme se répartit entre :

- Des licences pour 327.813,24 € ;
- Du matériel de transmission pour 374.756.68 € ;
- Du matériel informatique pour 216.280,59 €.

### **d) La politique bâtiminaire**

Le SDIS a consacré, en 2019, 349.361.45 € pour la poursuite de la politique bâtiminaire, dont des travaux à Aubière (43.133,55 €), à Pont-du-Château (30.001,27 €), à Crouël (28.452,91 €), à la caserne de Clermont-Ferrand pour ce qui concerne le Centre de Traitement des Alertes de repli (CTA) (22.115,16 €), à la caserne de Clermont-Ferrand (19.228,22 €).

Les constructions, extensions et gros travaux commencent à être amortis (et neutralisés) une fois la totalité de l'opération payée. Par conséquent, il existe un décalage entre la réception des travaux de bâtiment et l'intégration « définitive » au patrimoine. Sur l'exercice 2019, le SDIS a intégré un montant de 83.594,98 € relatif aux travaux de réhabilitation électrique du site Crouël. Il va commencer amortir cette dépense à partir de 2020.

## **II - CESSIONS**

Le SDIS a procédé à la cession ou la destruction de 15 véhicules durant l'année 2019 pour un montant total de 22.121,40 €, dont vous trouverez le détail en annexe.

Ce rapport a reçu un avis favorable du Bureau.

---

### **DELIBERATION**

---

***Après en avoir débattu, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :***

- **de prendre acte des biens acquis et cédés par le SDIS au cours de l'année 2019.**
- 

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Clermont-Ferrand, le 18/09/2020

Le président du conseil  
d'administration du SDIS,  
Jean-Yves GOUTTEBEL



ANNEXE CESSIONS DE BIENS

Pour l'exercice 2019, le SDIS a cédé 15 véhicules pour un montant total de 22.121,40 €.

<b>Sigle</b>	<b>Immatriculation</b>	<b>Marque</b>	<b>Modèle</b>	<b>Date de mise en circulation</b>	<b>Année de réforme</b>	<b>Prix de vente</b>
CCFL	6248SW63	COURNIL	COURNIL	13/03/1987	2018	3.664,00 €
CCFL	7209TC63	TOYOTA	CRUISER	05/07/1988	2018	7.328,00 €
CID	7622TB63	RENAULT	MASTER	20/04/1988	2019	458,00 €
CID	5380VD63	RENAULT	TRAFIC	15/07/1988	2018	137,40 €
CID	5738TY63	RENAULT	MASTER	24/03/1992	2018	549,60 €
CID	7617TB63	RENAULT	MASTER	20/04/1988	2018	366,40 €
CID	8823VJ63	RENAULT	MASTER	17/06/1994	2018	458,00 €
CID	9917TE63	RENAULT	MASTER	22/12/1988	2018	1.053,40 €
CID	BE867QK	RENAULT	MASTER	15/09/1993	2018	595,40 €
CID	8950VV63	RENAULT	MASTER	26/07/1996	2018	549,60 €
CID	CA908WG	CITROEN	C25	19/07/1993	2018	1.465,60 €
EPAS	7954TE63	RENAULT	TI S150	09/12/1988	2018	549,60 €
EPAS	1463SA63	SAVIEM	RVI	07/07/1982	2018	2.015,20 €
VLRU	147VB63	RENAULT	EXPRESS	01/10/1992	2018	366,40 €
VPIR	6342RN63	IVECO	UNIC 75 PC	20/11/1979	2018	2.564.80 €

Accusé de réception en préfecture  
 063-286300017-20200609-20\_05506-DE  
 Date de télétransmission : 19/06/2020  
 Date de réception préfecture : 19/06/2020